



La Fsu se bat au quotidien pour les enseignants et les agents territoriaux (I. V.)

Les élections professionnelles dans les trois fonctions publiques débutent demain. Elles se déroulent électroniquement, et la Fsu avec tous ses syndicats espère une participation importante, pour faire face aux mauvais coups du gouvernement.

Voter pour donner de la force aux travailleurs

Cinq millions d'agents (20 000 en Dordogne) de la fonction publique, qu'elle soit d'État, hospitalière ou territoriale, vont élire leurs représentants du personnel. Le vote, électronique, est ouvert à partir de demain et jusqu'au 5 décembre.

La Fsu, déjà majoritaire dans quasiment tous les secteurs de l'Éducation nationale, « sauf dans celui de la direction » précise son secrétaire départemental Teddy Guitton, espère que cette assise sera confortée. Elle regroupe quinze syndicats en Dordogne, 22 au niveau national, qui selon la lettre U contenue dans son sigle, se veulent unitaires, dans les combats, la ligne de conduite et les valeurs portées par la fédération, mais aussi dans les combats catégoriels où la profession qui les lance est ap-

puyée par les autres. Hier les syndicats du premier degré (SNUipp), du second (SNES), de l'éducation physique (SNEP), des lycées professionnels (SNUEP), des agents administratifs (SNASUB) et des agents territoriaux (SNUTER), dernière branche en date de la FSU puisqu'il a été créé en 2014, ont détaillé les actions menées au quotidien pour défendre leurs professions et leurs collègues.

« Nous sommes sur une bataille comme celle des Gilets jaunes » reprend Teddy Guitton. « Nous, représentants syndicaux, le matin quand on se lève, on est déjà en train de se battre. Chaque représentant, chaque délégué, passe une partie de ses journées à défendre les personnels, et à participer aux marches citoyennes comme celle des femmes ce week-end, de

l'environnement il y a quinze jours, pour le pouvoir d'achat, mais aussi aux luttes plus catégorielles comme le soutien aux salariés de Goodyear il y a trois ans, à ceux de Ford le mois dernier, aux Papeteries de Condat, à la Socat... Nous n'envisageons le fonctionnement de la Fsu que de façon globale et unitaire ».

Le syndicat regroupe un millier d'adhérents en Dordogne, et tous ses représentants continuent à exercer leur profession. Aucun ne dispose d'une décharge totale, ce qui pour eux est une façon de rester accrochés à la réalité quotidienne et au vécu de leurs collègues, « afin de mieux les accompagner sur leurs problématiques et les défendre ».

ISABELLE VITTÉ

Au plus près du terrain

Carrière, statut, salaires, mais aussi problématiques très locales occupent les représentants syndicaux tout au long de l'année.

Dans toutes les branches, les responsables syndicaux apportent des exemples concrets de soutien apporté aux collègues, ou de batailles menées pour et avec eux. Que ce soit sur des problèmes de management féroce, comme on a pu le voir à Sarlat, de réformes imposées et souvent mal construites, comme celle des lycées pour laquelle les syndicalistes organisent des réunions d'information et alertent sur les conséquences en matière de suppression d'emploi, sur les équipements sportifs pour les établissements du second degré,

qui n'en possèdent pas tous, loin s'en faut, ou sur le maintien des écoles dans les communes, ils sont sur tous les fronts.

Ils précisent d'ailleurs que depuis 2010, 42 communes du Périgord ont vu leur école disparaître, « et il reste 68 classes uniques sur lesquelles nous avons de fortes craintes ». Cette année le SNUTER, qui lors des dernières élections professionnelles, les premières pour cette nouvelle section, n'avait présenté qu'une liste, à la mairie de Périgueux, s'est développé, et sera présent au conservatoire de musique et de danse de Périgueux, au conservatoire à rayonnement départemental, au Centre de gestion, et dans nombre de municipalités. Son représentant, Jean-Marie Le-

lièvre, précise que le SNUTER est le seul syndicat de la territoriale à proposer un Guide des carrières, mis à jour tous les ans, et que l'on peut télécharger sur son site.

La Fsu va continuer à défendre l'égalité homme-femme, lutter contre les suppressions de postes, militer pour que les ATSEM puissent passer agent de maîtrise, continuer à s'opposer au néo-libéralisme, de plus en plus présent dans le secteur de l'Éducation nationale, et accompagner les enseignants, syndiqués ou non, pour toutes les problématiques qu'ils peuvent rencontrer, que ce soit en terme de carrière, de mutation, de promotion, mais aussi de relation avec la hiérarchie.

● FAITS-DIVERS

NEUVIC-SUR-L'ISLE : L'INCENDIE ÉTAIT VOLONTAIRE

Lundi midi un incendie s'était déclaré dans une maison et un cabanon se trouvant à côté (voir l'Écho d'hier). Le départ de deux feux distincts sur la même propriété et au même moment a bien sûr éveillé la méfiance des gendarmes, qui très rapidement ont constaté que les incendies étaient d'origine volontaire, et leurs soupçons se sont portés sur le propriétaire, un homme de 50 ans, qui a été interpellé et placé en garde-à-vue. Les raisons qui l'ont poussé à incendier sa maison restent floues, mais selon les premiers éléments de l'enquête, elles ne seraient pas financières. À l'issue de sa garde-à-vue, l'homme a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, en attendant de passer devant le tribunal correctionnel au mois de mai.

MAZEYROLLES : MALAISE AU TRAVAIL

Hier vers 10 h 50 un jeune homme de 27 ans a été victime d'un malaise sur son lieu de travail. En faisant un arrêt cardio-respiratoire. Heureusement, un de ses collègues, sapeur-pompier volontaire, aidé par un autre, a commencé à la réanimer en attendant l'arrivée des secours, qui ont pratiqué quatre chocs à l'aide d'un défibrillateur, faisant repartir l'activité cardiaque. Le jeune homme a été transporté dans un état grave sur le centre hospitalier de Périgueux.

PÉRIGUEUX : VIOLENTE COLLISION

Lundi soir vers 18 h 20, deux voitures sont violemment entrées en collision à l'angle des rues Sévène et Lagrange-Chancel, sans que les circonstances de cet accident ne soient encore clairement établies. Il semble qu'un véhicule conduit par un homme de 38 ans ait franchi le stop sans s'arrêter, pour aller percuter une voiture circulant devant lui, dans laquelle se trouvaient une femme d'une soixantaine d'années, et sa petite-fille de 5 ans. Le véhicule a alors été projeté contre une voiture en stationnement rue Lagrange-Chancel, avant de finir sa course contre un muret. La voiture qui l'avait percuté est lui aussi entré en collision avec une première voiture en stationnement, ce qui l'a projeté contre une deuxième, avant de finir sa course dans un muret. Dans le choc les deux occupantes de la voiture initialement percutée ont été légèrement blessées, et transportées au centre hospitalier de Périgueux.

ANTONNE-ET-TRIGONANT : DÉFAUT DE MAÎTRISE

Hier matin vers 8 h, hors agglomération, une femme de 58 ans, arrivant à une intersection avec la RN 21 a ralenti pour tourner à gauche, mais le conducteur de 21 ans arrivant derrière elle n'a pas anticipé la manoeuvre, et l'a percutée, la poussant contre un troisième véhicule, conduit par un homme de 28 ans, qui arrivait en face. Dans le choc deux personnes ont été légèrement blessées et transportées vers le centre hospitalier de Périgueux pour des examens de contrôle.

● EN BREF

COMITÉ DE DIALOGUE ET DE SUIVI DES TRAVAUX DU CONTOURNEMENT DE BEYNAC

La troisième réunion du comité de dialogue et de suivi des travaux du contournement de Beynac aura lieu le 3 décembre prochain à 10 h 30 au conseil départemental de la Dordogne. Cette réunion permettra d'informer et de dialoguer avec les participants sur l'état d'avancement des travaux. Ce comité, présidé par Germinal Peiro, réunit les représentants d'associations environnementales, les membres du conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, des représentants de l'Etat et d'élus.

RISQUE DE SALMONELLE : DES REBLOCHONS RETIRÉS DE LA VENTE

Depuis l'identification par Santé publique France de cas d'infection à salmonelle de personnes ayant consommé du reblochon au lait cru produit par l'entreprise La Fromagerie La Tournette, les autorités sanitaires en lien avec l'entreprise sont mobilisées afin de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection des consommateurs.

A la suite de l'enquête de traçabilité qui vient d'être conduite, il a été décidé par mesure de précaution de retirer de la vente et de rappeler certains reblochons entiers et demi reblochons au lait cru fabriqués sur ce site (marque sanitaire FR 74.128.050 CE) dont les dates limites de consommation sont comprises entre le 17/11 et le 16/12/2018. Les investigations épidémiologiques, environnementales et de traçabilité alimentaire se poursuivent afin de préciser l'origine de la contamination.

Les produits concernés sont les suivants : dénomination : fromage AOP reblochon laitier au lait cru. Présentation : fromage entier de 450g emballé ou ½ reblochon. Marque sanitaire (estampille) : FR 74.128.050 CE- avec pastille caséine rouge. L'ensemble des enseignes est concerné.